

que leur position mécontente, et qui, aspirant à en changer, sont également malheureux et par celle qu'ils ont, et par celle qu'ils n'ont pas. Les professions les plus relevées sont les plus exposées à cette maladie. L'avocat se plaint d'être sans cesse harcelé pour les affaires d'autrui ; le médecin, de n'avoir jamais à sa disposition une heure tranquille pour le repas ni pour le sommeil ; le commerçant, d'être asservi à toutes les fantaisies du public ; le fermier rêve le bonheur à la ville, le bourgeois soupire après le calme des champs ; le professeur gémit de sa sujexion, le collégien de son esclavage : tristes agitations d'un esprit malade. Ce n'est point leur position qui est coupable de leur ennui, le mal est au dedans d'eux-mêmes.

Mille fois plus malheureux encore est l'ouvrier qui se laisse dominer par un semblable travers. Les personnes dont je viens de parler, tout en se plaignant de leur profession, peuvent conserver assez d'énergie pour l'exercer avec quelque succès, leur vie est entrecoupée de tant de distractions, qu'il leur est facile d'oublier ces chagrins factices. Mais l'existence de l'ouvrier qui n'aime point sa profession est réellement affreuse. Obligé d'être collé tout le jour sur son ouvrage, il n'a, pour se soustraire à une tâche qui lui répugne, d'autre ressource que de la quitter aussi souvent et aussi longtemps qu'il peut : de là l'inexactitude, puis l'inconduite. Ainsi sa vie se partage entre des travaux qu'il déteste et des excès qui le ruinent.

Jamais un ouvrier ne tombera dans un tel égarement s'il veut bien réfléchir que tout homme doit nécessairement avoir une occupation, que la sienne est utile et honorable [car toute profession est honorable quand elle est honnêtement exercée], et que, puisqu'elle le nourrit, il doit l'aimer, ne fût-ce que par reconnaissance ; s'il se dit : "C'est ce métier qui me fait vivre ; c'est lui qui me rend indépendant des caprices du sort et de ceux des hommes ; c'est grâce à lui qu'une modeste aisance s'entre-tient dans mon ménage, et que je vois éclore un si doux sourire sur les lèvres de mes enfants."

Un jour j'éprouvais un vif plaisir à considérer les soins qu'un cocher prodiguait à ses chevaux, qui venaient de faire une assez longue course. Il lavait la sueur de leurs jambes avec une étrille mouillée dans l'eau tiède ; il bouchonnait leurs flancs, il leur prodiguait mille autres soins ; tout cela avec une attention et un empressement qui me charmaient. "Vous aimez donc bien les chevaux ? lui dis-je. — Oh ! mon-

sieur, me répondit-il, comment ne les aimerais-je pas ? c'est mon gagne-pain."

Voilà ce que dit, voilà ce que pense l'ouvrier à la fois sensé et bon. Il aime sa profession, et, par une suite de cet amour même, il tâche d'y exceller.

LA NIÈCE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

(Suite.)

V.—*L'ami Durand.*

A deux ans en deça, un incendie considérable, dont on parlait encore dans le quartier des Arcis, avait détruit plusieurs maisons de la rue Planche-Mibray, situées en face de celle où demeurait un certain Durand uni à Pierre Bourdier par des rapports d'intimité et par des intérêts communs. Ce fut précisément à l'occasion de ce sinistre que Bourdier prononça pour la première fois ce nom dont Bénard avait, peu à peu, perdu le souvenir. En le retrouvant devant ses yeux, par occasion fortuite, il accueillit sa découverte comme la solution du problème qui le préoccupait.

Depuis la lecture du billet anonyme, rien, dans le passé de Pierre Bourdier, ne semblait plus innocent à Bénard. Actions, discours, tout repassa dans sa mémoire et tout lui parut être l'indice d'un calcul, le voile d'une trahison. Arrivé sur cette pente du soupçon où l'on suspecte les paroles, où l'on incrimine le silence, il se souvint qu'à propos de l'évènement de la rue Planche-Mibray, Pierre Bourdier, que l'inquiétude venait de conduire chez son ami Durand au moment du sinistre, avait, de retour chez Bénard, manifesté très-chaleureusement à celui-ci le désir de voir s'établir un lien d'intimité entre ses deux amis inconnus l'un à l'autre. Bien que Bénard n'eût opposé aucune objection à ce désir, Bourdier, comme s'il s'en fût repen-